

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialisation en histoire de l'art moderne : L'art français du 18e siècle (2HA1230)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Prof. Valérie Kobi

Contenu

Ce séminaire propose une analyse approfondie de l'art français du XVIIIe siècle à travers ses figures majeures, ses courants esthétiques, ses œuvres emblématiques et les débats théoriques qui les traversent. Période de profondes mutations sociales, politiques et culturelles, le XVIIIe siècle se caractérise en France par une production artistique particulièrement riche et diversifiée, inscrite dans des réseaux complexes reliant cour, ville et influences internationales. Paris, en tant que centre de création et de diffusion, occupe une place centrale dans ces dynamiques. Si la peinture constitue l'objet principal de notre étude, d'autres formes de culture visuelle – telles que l'architecture, l'estampe ou la sculpture – seront également envisagées. Le séminaire portera une attention particulière au contexte culturel de l'époque, en interrogeant notamment l'émergence de la critique d'art, la notion d'un art destiné au public, ainsi que le rôle structurant des institutions artistiques officielles dans l'élaboration des pratiques et discours esthétiques.

L'enseignement s'ouvre par 3 séances introductives ; en parallèle, les étudiant-e-s conduisent les lectures obligatoires. À partir de la 4e séance, interviennent les présentations orales individuelles des étudiant-e-s selon le régime 15' de présentation, suivies de 15' de discussion. Dans cette configuration, 3 présentations d'étudiant-e-s sont possibles par séance, mais dans le cas où il n'y en aurait qu'une ou deux, l'enseignant-e compléterait par une présentation (input) en relation avec le thème de la séance.

Forme de l'évaluation

L'enseignement est validé par une évaluation interne notée, constituée d'une part d'une présentation orale (30% de la note finale) ainsi que d'un travail écrit d'environ 20'000 signes tout au plus consistant en une question à approfondir, sur la base de la présentation orale (50% de la note finale), et d'autre part de lectures obligatoires, évaluées par la rédaction d'une fiche de lecture (20%) à choisir par l'étudiant-e parmi les lectures proposées. La note est pondérée selon la participation active de l'étudiant-e à toutes les séances. La présence au cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement.

Un seuil de présence aux séances à hauteur de 70% est cependant toléré. Les étudiant-e-s sont en outre tenu-e-s de prévenir l'enseignant-e de leur absence par courriel avant la séance. Le calendrier des séances, publié au début de l'enseignement et disponible sur le portail de cours, fixe les délais pour la présentation orale et pour la remise de la fiche de lecture. La remise du travail écrit a lieu au plus tard 1 mois après le passage à l'oral.

En règle générale, l'utilisation de l'IA pour aider à la rédaction des travaux dans le cadre académique est tolérée, dans la mesure où l'étudiant-e le signale expressément dans les notes de bas de page de ses travaux. Pour cela, il/elle s'en référera au Guide sur le travail académique et l'intégrité scientifique rédigé par le rectorat. L'utilisation de l'IA sans mention est traitée comme un cas de plagiat.

Modalités de rattrapage

Si le résultat de l'ensemble des travaux est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Le rattrapage consiste en la révision de la partie insuffisante (oral, écrit ou fiche de lecture) selon les commentaires et les remarques de l'enseignant-e. L'étudiant-e dispose ensuite de la période sans cours pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois à l'enseignant-e. Les délais de la remise sont : le 1er septembre pour les enseignements du semestre de printemps et le 1er mars pour ceux du semestre d'automne. En cas d'échec à la partie orale, le second passage à l'oral a lieu pendant la première semaine de cours du semestre d'automne (pour les enseignements du semestre de printemps) ou pendant la troisième semaine de cours du semestre de printemps (pour les enseignements d'automne).

Documentation

Programme, bibliographie et sélection de textes disponibles sur moodle (clé d'accès fournie lors du premier cours). Un appareil de semestre sera disponible en alvéole B.2.65.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

URLs
1) https://www.unine.ch/bibliotheque/wp-content/uploads/sites/58/Plagiat_guide_etudiants-1.pdf

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Cours de spécialisation en histoire de l'art moderne : L'art français du 18e siècle (2HA1230)

- Concevoir une analyse critique des textes étudiés.
- Associer les oeuvres analysées avec les discours (critiques, théoriques).
- Démontrer la maîtrise des outils de recherche spécifique à l'étude de la discipline.
- Interpréter une production artistique dans son contexte d'émergence et de réception.

Compétences transférables

- Communiquer les résultats d'une analyse sous forme orale et écrite.
- Développer un sujet de recherche de manière autonome.